

N° 316

SÉNAT

DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1985-1986

Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986.
Enregistré à la Présidence du Sénat le 14 mars 1986.

PROPOSITION DE LOI

*tendant à modifier le code électoral en instituant le scrutin de liste
à deux tours pour l'élection des députés.*

PRÉSENTÉE

Par M. Louis de CATUELAN,

Sénateur.

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement).

NOTA. — Cette proposition de loi a été retirée par son auteur le 8 avril 1986.

Elections et référendums. — Députés - Elections législatives.
